



Résolution

Théâtre et jeune public : un potentiel négligé

Malheureusement, le secteur jeune public du théâtre est encore fortement négligé dans la politique culturelle menée au Luxembourg. Pourtant, ses potentiels sont considérables.

- Un soutien affirmé du secteur jeune public a le mérite de **dynamiser le secteur culturel et de le diversifier**. Une politique menée dans ce sens élargit la palette d'offre théâtrale pourvue dans les enceintes culturelles du Grand-Duché.

- Il a le mérite **d'amener les spectateurs et les artistes de demain**, chose qui ne va pas sans rassurer les enceintes théâtrales qui, de plus en plus, se voient obligés de se soumettre à une logique de rentabilité pour pouvoir disposer de fonds publics

- Les projets de théâtre pour le jeune public ont le mérite de **donner aux jeunes un autre moyen de s'exprimer, de s'affirmer, que par des compétences scolaires**. Ils permettent de développer la personnalité des acteurs ainsi que leurs capacités motrices, leurs capacités d'expression, de communication, et leurs compétences sociales.

- Le théâtre a un rôle non négligeable par rapport à **l'intégration**. Par exemple, chaque fois que des enfants étrangers sont sur scène, ceci les rapproche de la culture luxembourgeoise. En outre, ce sont aussi les parents de ces derniers qui sont amenés à se familiariser avec la culture luxembourgeoise, à chaque fois qu'ils vont assister aux spectacles de leurs enfants. Les spectacles du Carré Rotondes en sont un exemple parfait. Par ailleurs, le théâtre contribue à améliorer les compétences linguistiques des acteurs, spécialement s'ils sont amenés à performer dans une langue étrangère.

- Le théâtre a le mérite de former la **capacité critique des jeunes**. Il développe leur réflexivité par rapport aux rôles et actions sociaux, ainsi que leurs notions d'orientation spatio-temporelle, si bien qu'il serait souhaitable que les activités théâtrales fassent partie intégrante de l'éducation scolaire.

En raison de tous les motifs exposés ci-dessus, le CSJ encourage le gouvernement à mettre en place une politique qui soit à la hauteur du large potentiel qu'a à offrir le théâtre du jeune public. Le CSJ appelle également le ministère de l'Education à entreprendre des démarches avec le ministère de la Culture en vue de lancer une coopération interministérielle pour intégrer des activités théâtrales dans les programmes scolaires.

Résolution adoptée par le congrès national du CSJ en date du 21 mars 2015